

Habitat



Économie



**SCHÉMA
DE COHÉRENCE
TERRITORIALE**

**VAL DE SAÔNE
DOMBES**

Environnement



Agriculture



Déplacements



SCoT Val de Saône Dombes : une réunion publique pour associer les habitants au projet



Depuis le début de la révision du SCoT Val de Saône Dombes, un dispositif de concertation a été mis en place afin d'informer et d'associer les habitants tout au long de la procédure. Pour poursuivre dans cette voie, une réunion publique aura lieu le 11 juin prochain à 18h30 à la Salle des fêtes de Fareins.



Une occasion pour la population du Val de Saône Dombes d'en savoir plus sur le DOO, document d'orientation et d'objectifs. Ce DOO regroupe les mesures et recommandations à mettre en œuvre pour la concrétisation des orientations prévues par le projet d'aménagement et de développement durables (l'une des pièces du SCoT) : structurer le territoire autour d'un cadre de vie de qualité, affirmer un positionnement économique et commercial, connecter le territoire, préserver et valoriser son caractère rural.



Lors de cette réunion publique, les mesures fortes pour le territoire seront présentées : proposer un parc de logements adapté aux besoins des habitants, développer une offre commerciale de proximité, faire évoluer les mobilités ou encore valoriser le caractère rural et agricole du territoire.

Le SCoT qu'est-ce que c'est ?

Le schéma de cohérence territoriale a pour objectifs d'encadrer les grandes orientations qui guideront le devenir du territoire Val de Saône Dombes à l'horizon 2035. Au cœur de cette démarche, un développement urbain soucieux de préserver la qualité et le cadre de vie du Val de Saône Dombes, en conciliant une démarche environnementale exemplaire avec les enjeux du développement urbain actuels.